

## POINT DE MIRE

### Les médias au banc des accusés

Par Tshivis T.

Devant la délégation des membres du Conseil de sécurité des Nations Unies en mission à Kinshasa, Modeste Mutinga n'a pas fait l'éloge des médias congolais. Le président de la Haute Autorité des médias (Ham) les a accusés, tous ou presque, de propagande haineuse. Ceux appartenant aux hommes de l'espace présidentiel en premier. Mais personne n'ignore que la majorité des organes de presse ayant pignon sur rue, surtout dans l'audiovisuel, sont tenus ou financés par des hommes politiques, membres du gouvernement et candidats aux différents scrutins qui s'annoncent.

Depuis des mois, la Ham multiplie sanctions, mises en garde et directives pour tenter de contenir des dérapages dans la presse, et appeler les journalistes à plus de respect de leur Code d'éthique et de déontologie. Mais sans grand succès quant on considère les rapports d'observation des médias, le foisonnement et la tonalité des émissions à caractère politique.

Face à une justice inopérante, sinon complaisante à sanctionner des délits d'« incitations à la haine », vraies ou supposées, commis, au travers des médias, par ceux qui tiennent une parcelle de pouvoir, rien n'indique que cette presse créée justement pour le besoin de la cause électorale pourra changer de discours pour devenir autre chose que des caisses de résonances et des tribunes de propagande de leur géniteurs, de leurs pourvoyeurs et maîtres à penser.

Mais là n'est pas la seule gangrène qui ronge notre presse. Le mal s'appelle aussi « l'esprit mercenaire » des ces « chevaliers » de la plume ou du micro qui sont payés pour... exécuter des sales besognes, y compris de s'attaquer ou de diaboliser des confrères.

Face à tout cela, on ne peut pas réduire tous les maux de la presse congolaise au seul problème de manque des moyens financiers pour exiger l'aide de l'Etat à des « médias cacahuètes » qui se nourrissent aux mamelles de l'argent politique, ou à des organisations privées de la presse dont la vocation première est d'être indépendante. Et en menaçant de « saboter la campagne électorale » et de « boycotter l'information électorale » au cas où les 4 millions de dollars exigés du gouvernement n'étaient pas accordés, la presse libre et indépendante achève de se décredibiliser à Kinshasa. Au minimum, ce chantage est malsain, et au surplus, cela constitue une grave violation du droit du public à l'information.



www.jed-afrique.org

Réalisé avec l'appui financier du GRET avec les fonds de l'Union Européenne. Les opinions exprimées dans les différents articles sont de la seule responsabilité de JED



## FOCUS

# Affaire Ngyke: Vers un procès aux calendes grecques ?

« 6 mois déjà, depuis l'assassinat de Franck et Hélène, et toujours pas de procès », tel est la tirade qui a justifié le lancement par JED le 03 mai 2006, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la liberté de la presse, de la Campagne « Tous ensemble contre l'oubli », en mémoire du journaliste assassiné Franck Ngyke et de son épouse Hélène Mpaka. A l'occasion, JED a diffusé une grande affiche murale qui a été largement distribuée dans des rédactions, les chancelleries et les ministères. L'objectif de cette campagne est de pousser à la conduite d'une véritable enquête et à la tenue dans les meilleurs délais d'un procès juste et équitable dans une affaire qui a fait couler du sang, de la salive et de l'encre.

Mais tout se passe désormais comme si, passé l'émotion et le choc de cette nuit macabre du 03 novembre 2005, la République cachait mal sa gêne dans la recherche de la vérité et de la justice dans cette tragédie, quitte à être accusé de vouloir tourner une des pages les plus douloureuses de son histoire, au grand dam des orphelins et familles des victimes, mais aussi de l'ensemble de la profession des journalistes.



Face à la promesse faite par le chef de l'Etat, le 09 mars 2006, à une délégation de Reporters Sans Frontières (RSF) et de Journaliste en Danger (JED) de faire en sorte que le procès ait lieu le plus rapidement possible, et de préférence avant la tenue des élections, l'opinion demeure perplexe. Non seulement parce que les deux instructions judiciaires du dossier, et qui se déroulent quasi parallèlement à la Cour militaire de Kinshasa /Matete et au Parquet général de la République, sont entourées d'un

flou artistique, mais aussi parce que, de toute évidence, d'aucun n'aurait aucun intérêt à voir cette affaire s'inviter dans une campagne électorale qui s'annonce mortelle.

Dans une lettre adressée à JED, le Vice président Ruberwa reconnaît que l'enquête piétine et que « les choses auraient pu être faites plus rapidement », et annonce tout de même qu'au sein de la Commission Politique, Défense et

Sécurité, il a été décidé d'organiser un procès public contre les auteurs présumés, arrêtés depuis plusieurs mois. Sur la date du procès ? Motus et bouche cousue. Sauf que « Les instructions ont été données au Ministre de la Justice et celui de la Défense en vue de l'accélération de la procédure au niveau des offices et juridictions concernées ». Sans doute aux calendes grecques, et qui vivra verra.

Tshivis Tshivuadi

## ACTU MEDIAS

### A l'arrivée de la nouvelle carte de presse, tous les « moutons noirs » sont gris

Mieux vaut tard que jamais. Plus de deux ans après la fin du Congrès national de la presse, dit Congrès de la refondation de la profession, l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) a enfin démarré, jeudi 8 juin, l'opération d'identification des journalistes par la remise des premières nouvelles cartes de presse. La manifestation organisée en grande pompe au salon rouge du ministère des affaires étrangères, et rehaussée de la présence d'un des quatre vice président de la république, a eu lieu au moment où la profession a le plus mal à son image et que nombre de médias se trouvent au banc des accusés.

Alors que l'on note une ruée des journalistes réels et d'autres, plus irréels, sur la nouvelle carte présentée comme une « sésame ouvre-toi », Ruberwa Manywa, sur papier, le patron de la « politique, défense et sécurité » a eu des pics justes à l'endroit des prétendants, et aussi de la Commission que dirige Charles Dimandja Wembi. « Posséder la carte est une chose, tandis que avoir

la compétence et le profil est une autre chose ». L'important, a-t-il poursuivi, c'est de combiner les deux. Traduction, certes, que l'habit ne fait pas le moine, même si on peut reconnaître le moine par son habit. Mais l'interpellation se veut aussi un rappel à l'ordre quant aux critères et aux conditions d'obtention de ladite carte qui était jadis distribuée comme du petit pain, et qui a ouvert grande la voie de la profession aux fameux « moutons noirs ». La question aujourd'hui demeure celle de savoir par quels mécanismes va-t-on démanteler cette « race » d'hommes qui prolifèrent dans des « médias cacahuètes », créés de toutes pièces ou entretenus par eux-mêmes sans foi ni loi.



Une marche de protestation des journalistes à Kinshasa

On rappelle que depuis le dernier Congrès de la presse, l'institution de la nouvelle carte d'identité professionnelle répondait à un besoin d'assainissement de la profession par la définition des critères rigoureux pour l'obtention de cette carte, et ainsi assurer l'autorégulation de la profession par la police de l'éthique et de la déontologie professionnelle. Très concrètement, à l'heure où on s'inquiète de la sécurité des journalistes et du discours diffusé dans certains médias, la carte de presse devrait constituer en même temps une soupape de sécurité et un gage de bonne conduite dès lors que seuls des journalistes au professionnalisme éprouvé devaient la mériter. Cela suppose, au minimum, l'implication des instances qui contribuent à l'autorégulation de la profession, notamment, l'Observatoire des médias congolais et la Commission de discipline de l'Unpc.

A l'arrivée de la nouvelle carte cependant, rien absolument, ne permet de dire que les pratiques mercenaires décriées vont cesser, ni même que les facilités et autres avantages attendus seront accordés. Ce qui est certain, c'est que beaucoup de professionnels vont continuer à travailler au noir, faute pour la Commission d'avoir su imposer la condition de la signature d'un contrat de travail en bonne et due forme entre le journaliste et son employeur. De même qu'aucun acte réglementaire de l'autorité n'a suivi la sortie de la nouvelle carte, en terme de « priorité presse » ou d'exonération sur les produits de presse. Si on peut se satisfaire, à en croire la vice-présidente de l'Unpc, Chantal Kanyimbo, qui a affirmé que cette carte de l'Unpc sera le seul document exigé, notamment par la Commission électorale indépendante pour l'accréditation des journalistes lors des opérations électorales, on ne peut oublier que sur plus de 1500 demandes seules 150 cartes ont été officiellement remises.

## ACTIVITES

### JED au front pour la sécurité des journalistes

Par Esther Banakayi

Dans un communiqué de presse publié, lundi 12 juin à Kinshasa, des chefs de missions diplomatiques de l'Union Européenne en RD Congo, n'ont pas caché leurs inquiétudes face à « la grave dégradation des conditions de travail des journalistes en RDC et des atteintes répétées à la liberté de la presse dans ce pays » où des menaces de mort, des agressions physiques, enlèvements et destructions de matériel d'émission se sont multipliés à l'encontre des journalistes et des médias, alors que le pays entrait dans une phase « suspecte » d'une campagne électorale qui s'annonce « électrique ».

Jamais la question de la sécurité des journalistes congolais n'avait été tant au centre des préoccupations. D'avantage encore, depuis que le pays a franchi « l'infranchissable » avec l'assassinat, en novembre 2005, d'un journaliste et de son épouse. Face à une situation générale du pays qui se détériore chaque jour un peu plus, et où on sent monter partout la tension, JED a entrepris, depuis le mois de mars 2006, de sensibiliser les journalistes et professionnels des médias sur la question de leur sécurité, au travers d'une série d'ateliers de formation organisés à Kinshasa, à Lubumbashi et à Kisangani, grâce à l'appui financier de l'Ambassade de Grande Bretagne à Kinshasa. L'objectif de tous ces séminaires qui ont réuni au moins 80 professionnels des médias consistait non pas à faire peur aux journalistes pour qu'ils ne fassent pas leur travail, mais plutôt de montrer aux professionnels des médias, comment ils peuvent minimiser les risques et faire leur travail en toute sécurité.

L'attention des participants a été attirée sur le fait que, puisque le risque zéro n'existe pas dans ce métier, et puis qu'il n'existe pas de solution « sur mesure » ou universelle, applicable partout en tout temps en matière de sécurité, il importe pour chaque journaliste de développer ses propres stratégies et mécanismes de protection, et d'éviter des attitudes et comportements à risques susceptibles de le mettre en danger. Et parmi ces comportements qui ne sécuriseront pas le journaliste, surtout en cette période électorale très sensible, JED a notamment

cité la diffusion des messages d'incitation à la haine ethnique ou tribale; la publication des articles de diabolisation des candidats, le port des gadgets et insignes à l'effigie des candidats ou des partis politiques. Même les journalistes oeuvrant pour des médias appartenant à des candidats ou des partis politiques ont été appelés à s'abstenir d'arborer ces gadgets d'autant plus que le Code d'éthique et de déontologie des journalistes leur interdisent de faire de la propagande et de la publicité.



## DERNIERES ALERTES

### Mauvais temps pour la presse

#### Le CPJ écrit à Kabila

Dans une lettre adressée, le 15 juin 2006, au Président de la République Joseph Kabila, le Committee to Protect Journalists (CPJ) basé à New York, s'alarme des attaques répétées contre les médias en RD Congo dans un contexte trouble qui précède la campagne

à 6 mois de prison et au paiement de 500 dollars américain d'amende pour outrage au gouvernement, mais le procureur a interjeté appel contre ce jugement.

- L'Association des radios communautaires du Congo (ARCO) a décrété, le samedi 17 juin 2006, une journée de silence radio pour protester contre les attaques répétées dont sont l'objet les radios communautaires.

- A Kabambare, à l'Est du pays, la Radio Tujenge Kabambare a été saccagée et ses journalistes battus par un commandant de police du nom de Kengo Lenge, pour avoir dénoncé les abus commis par les militaires sur la population.

- La Radio Télé Message de Vie (RTMV) reste fermée depuis plusieurs semaines après la destruction de son matériel par la police qui continue à se positionner autour de la station. Au regard de tout ce qui précède le CPJ demande au Président Kabila de faire tout ce qui est en son pouvoir pour que les journalistes emprisonnés recouvrent leur liberté et de s'assurer que les journaliste ne travaillent pas dans un climat de peur.



Joseph Kabila, président de la RDC

En effet :

- Patrice Booto, Editeur du tri-hebdomadaire Le Journal est emprisonné depuis le mois de novembre pour avoir écrit que le gouvernement avait transféré une forte somme d'argent au secteur éducatif de la Tanzanie. Le 30 mai Booto a été condamné